



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25027571

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

18 FEV. 2025

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0897 922 367**

Nom

(en entier) : **STO IMMO CONCEPT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE JULES MONOYER 44/201 7110 HOUDENG-AIMERIES**

Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 décembre 2024, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la Société STO IMMO CONCEPT, au siège social.

Composition de l'assemblée :

Sont présents :

- OZKAN Ismail
- OZKAN Selim

Ordre du jour :

1. Démission d'un administrateur délégué.
2. Nomination d'un administrateur délégué.
3. Décharge au délégué démissionnaire.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide :

- D'accepter la démission à dater du 31/12/2024, de Monsieur Ozkan Ismail, domicilié Rue de L'Enseignement 10 à 7100 La Louvière du poste d'administrateur délégué et que le mandat de Monsieur OZKAN Ismail sera gratuit et prendra effet à partir du 31/12/2024.
- D'accepter la nomination à dater du 01/01/2025, de Monsieur Ozkan Selim, domicilié Boulevard du Tivoli 25/301 à 7100 La Louvière, au poste d'administrateur délégué.
- De donner décharge à l'administrateur délégué démissionnaire quant à l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

Toutes les décisions qui précèdent sont prises par votes séparés et obtenues à l'unanimité.
N'ayant pas d'autre point à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.

Les administrateurs,

OZKAN Ismail
(démissionnaire)

OZKAN Selim

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/02/2025 - Annexes du Moniteur belge